

Extrait du procès-verbal

Municipalité de

Saint-Anaclet-de-Lessard

A la séance ordinaire du Conseil de la

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

tenue le 15 novembre 2021 à laquelle sont présents monsieur Francis St-Pierre, maire, mesdames les conseillères Vanessa Lepage-Leclerc, Anick Blouin, Stéphanie Arsenault, messieurs les conseillers Jean-Denis Bernier et Simon Dubé.

Madame la conseillère Mélanie Desrosiers est absente.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de la séance.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 500-2021 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE

Avis de motion est donné par madame Vanessa Lepage-Leclerc qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 500-2021 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et Louise-Anne Belzile en fait la présentation. Le projet de règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

Copie certifiée conforme
Ce 17 novembre 2021



Louise-Anne Belzile
Directrice générale et secrétaire-trésorière